

Aides en faveur de la requalification du parc locatif social issu de la période de reconstruction



Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire - CARENE

Clémentine IBANEZ

Direction Habitat et Logement
4 avenue du Commandant l'Herminier – BP 305
44 605 SAINT-NAZAIRE Cedex
Tel : 02 51 16 47 25
ibanezc@agglo-carene.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Requalifier le parc locatif le plus social le plus ancien pour lui redonner de l'attractivité par rapport aux opérations plus récentes. Ce parc est, pour une grande part, situé dans les Quartiers de la politique de la ville.

TYPE D'AIDE

Subventions et garanties d'emprunt.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

CARENE.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Organismes d'habitat social.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Les opérations soutenues sont les opérations de réhabilitation du parc de logements sociaux des résidences construites lors de la période de la Reconstruction (années 50-60). Il doit s'agir d'une opération intégrant une intervention lourde sur le bâti (isolation, accessibilité, recomposition de logements, ...) ainsi que sur les espaces extérieurs (cheminements, stationnements, adressages, résidentialisation, ...).

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Subvention de 7.5% du coût TTC des travaux de requalification plafonnés à 4 000 € de subvention par logement.

Résidences inscrites dans le cadre du PRIR : subvention 12,5 % du coût global HT des travaux.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat, Conseil départemental, ANRU

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022 : 1 400 000 €

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Budget 2021 : 724 000 €

